



Possibilité de carrière

La Commission des services financiers et des services aux consommateurs (Commission) est une chef de file dans la réglementation intégrée des services financiers et des services à la consommation. Elle vise à protéger les consommateurs et à promouvoir la confiance du public dans ces services par la prestation de programmes éducatifs et de réglementation. La Commission, dont les bureaux sont situés à Saint John et à Fredericton, est responsable de l'administration et de l'application des dispositions législatives provinciales qui réglementent le courtage hypothécaire, les prêts sur salaire, l'immobilier, les valeurs mobilières, les assurances, les régimes de retraite, les caisses populaires, les sociétés de prêt et de fiducie, les coopératives ainsi qu'un large éventail de services à la consommation. Elle est une société de la Couronne financièrement autonome, responsable de l'administration et de l'application de la législation des services financiers et de consommation.

Elle offre aux professionnels enthousiastes la possibilité de jouer un rôle crucial dans l'exécution de son mandat.

Directeur ou directrice de la Division des pensions – Bureau de Fredericton

Nous sommes à la recherche d'un professionnel ou d'une professionnelle qui assurera le leadership stratégique de la Division des pensions et la gestion de ses nombreuses activités de réglementation. Ce poste est situé à Fredericton et relève directement de la vice-présidente des Activités de réglementation.

Le directeur ou la directrice des Pensions est responsable de diriger et de conseiller une équipe de professionnels dans l'exécution de leurs tâches de supervision et de réglementation des activités en lien avec les régimes de retraite au Nouveau-Brunswick en vertu de la *Loi sur les prestations de pension* et de la *Loi sur les régimes de pension du personnel des foyers de soins*, ainsi que de leurs règlements. Le directeur ou la directrice aide aussi la vice-présidente des Activités de réglementation à conseiller la Commission et le gouvernement au sujet des politiques concernant les régimes de retraite. Il s'agit d'un rôle de supervision qui inclut la responsabilité d'établir des priorités, ainsi que de gérer les ressources et la performance de la division en fonction des objectifs de la Commission.

Ce poste de direction représente la division au sein de la Commission et participe aux réunions de l'équipe de la haute direction et du comité des politiques.

Vos principales fonctions

- Gérer le personnel de la division dans le cadre de l'exécution de tâches, ainsi que de la réalisation de la mission de la Commission et de la mise en œuvre de ses directives et de ses politiques;
- Conférer avec les bureaux des surintendants des pensions des autres provinces, le régisseur fédéral des pensions (BSIF) et d'autres associations du secteur sur des sujets concernant les régimes de retraite;
- Assister la vice-présidente des Activités de réglementation dans son rôle de surintendante et dans la préparation des rencontres semestrielles du groupe national de réglementation des régimes de retraite;

- À la demande de la vice-présidente, représenter la division lors de rencontres provinciales, régionales et nationales des organismes de réglementation des régimes de retraite;
- Conseiller les administrateurs de régimes au sujet d'options qui permettraient à leur propre régime de retraite, fonds de pension et accord d'épargne-retraite de se conformer aux lois en vigueur;
- Aider à la préparation des cas qui seront présentés à la surintendante ou au Tribunal;
- Coordonner l'élaboration de modifications législatives ou réglementaires;
- Remplir les fonctions de la surintendante des pensions en son absence.

La personne retenue devra posséder des connaissances approfondies en matière de principes juridiques. De plus, de l'expérience dans le secteur des pensions est particulièrement importante, puisque l'accent est mis sur le maintien à jour du cadre législatif dans un marché financier en rapide évolution.

Compétences et qualités recherchées

- Diplôme universitaire en droit, en actuariat ou dans un domaine connexe;
- Dix ans d'expérience dans un domaine connexe, dont cinq en supervision, en réglementation ou en prestation de conseils concernant les régimes de retraite et en interprétation de la législation sur les pensions;
- Connaissance du secteur des pensions, de ses pratiques et du fonctionnement général du gouvernement;
- Capacité de prendre des décisions de façon autonome;
- Capacité de fournir une analyse détaillée des problèmes;
- Compétences solides en matière de gestion et de renforcement de l'esprit d'équipe;
- Compétences supérieures en recherche, en analyse, en rédaction et en communication;
- Habileté à communiquer efficacement avec les hauts fonctionnaires et les agents principaux du secteur;
- Expérience en résolution de conflit et en négociation;
- Facilité à traiter avec le public.
- Une connaissance des lois sur les pensions, du droit fiduciaire, du droit contractuel, du droit du travail, de la macroéconomie, des finances, du secteur des pensions et de ses pratiques constitue un atout.

Autre atout

- La préférence sera accordée aux candidats et candidates bilingues (anglais et français)

La Commission des services financiers et des services aux consommateurs offre une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels ainsi que des possibilités exceptionnelles de se perfectionner et de relever des défis. Si vous désirez devenir un rouage essentiel de notre équipe, nous vous invitons à nous faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation.

Fourchette salariale : 132 775 \$ à 182 564 \$ (rémunération annuelle)

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce poste, veuillez consulter notre site Web à <https://www.fcncb.ca/fr> ou communiquer avec la Spécialiste, acquisition des talents au 506-643-7790.

Veuillez noter que nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une évaluation plus approfondie.